

Version janvier 2019

Service Petite Enfance

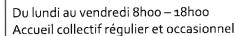
Dossier de demande d'accueil pour une place en établissement d'accueil Petite Enfance municipal



L'offre d'accueil est répartie au sein de quatre établissements :

Multi-accueil « Les Loupiots »

Maison de la Petite Enfance Esplanade du 8 mai 1945 -Maurice-Legendre





Multi-accueil « Pass'Ages Vauvettes »

23 avenue François-Mitterrand

Du lundi au vendredi 8hoo – 18hoo Accueil collectif régulier et occasionnel

Halte-garderie « Pomme d'api »

9 rue Jean-Bart

Du mercredi au vendredi 8h3o — 12h0o et 13h15 — 17h45 Accueil collectif occasionnel (à la demi-journée)



Esplanade du 8 mai 1945 – Maurice-Legendre

Du lundi au vendredi (de 3 à 5 jours)
Accueil familial (auprès d'une assistante maternelle)

Particularité de l'établissement Pass'Ages Vauvettes: Existence de « places insertion » au sein du multi-accueil Pass'Ages pour les familles inscrites dans une démarche d'insertion professionnelle. Ces places sont conditionnées à la mise en place d'un accompagnement renforcé avec un conseiller emploi (Evaluation de votre situation à effectuer <u>au minima 3 semaines</u> avant la date de la Commission d'Attribution des Places d'Accueil auprès du service insertion de Vernouillet 202.37.62.98.94).

INFORMATIONS SUR L'ENFANT	
Nom: YOU MBI	
Prénom: NALA IMANY	
Date de naissance ou prévision*: 1610	712021
*Pour les enfants à naître, l'étude en commission ne présentation du certificat de grossesse (obligatoire).	s'effectuera qu'à partir de l'entrée dans le 6 ^{ème} mois de grossesse et sur

SITUATION DU FOYER OÙ VIT L'ENFANT			
Nombre d'enfants du foyer (y compris l'enfant à naître) : 2			
Nombre d'adultes au foye	r: 3		
Adultes composant le foyer	☐ Un seul parent ☐ Un seul parent ☐ Beau père ☐ Belle mère ☐ Autre, précisez:		
Situation familiale des parents	□ Célibataire □ Vie maritale ☑ Marié □ PACS □ Divorcé □ Veuf En cas de divorce ou de séparation, indiquez qui a la garde de l'enfant :		
Autorité parentale	☐ Un des deux parents (Nom Prénom :		
Garde de l'enfant	☐ Un seul parent ☐ Tierce personne*, précisez:		
Avez-vous déjà un enfant	qui fréquente actuellement une structure petite enfance (Vernouillet ou autre)?		
□ Oui			
Si oui, Nom et prénom de l	'Enfant :		
Nom de la structure fréque	entée :		

INFORMATION	S SUR LE PARENT 1		
Civilité	☐ Monsieur		
Nom	Joursi		
Prénom	SOREL		
Adresse	12, RUE DES FUTATES - 28 500 MARVILLE-MOUTIERS		
En cas de déménagement	Future adresse et date :		
Téléphones	Fixe: Portable: 66-50-18-10-04		
Email	jacky rorel @ mail com		
	En emploi (précisez)	Sans emploi (précisez)	
Situation professionnelle	□ CDD (date de fin de contrat :) □ Intérim Si congé parental : (Du	□ Au foyer □ Etudiant □ Demandeur d'emploi en congé parental (Date de fin :) □ En recherche d'emploi/formation □ Entrée en stage/formation (Début : fin :) Coordonnées du centre de formation :	
CAF ou MSA	Si le parent 1 est allocataire de la CAF, indiquez l Ou allocataire de la MSA, indiquez le N° Département de rattachement : 🗷 Eure et Loir	□ Autres, précisez :	
Mobilité	Moyen de transport : TRANSPORT LV	OITURE	

INFORMATION	NS SUR LE PARENT 2		
Civilité	⊠ Monsieur □ Madame		
Nom	JOUNES		
Prénom	Jan		
Adresse	12 RUE DES FUTAIES -2	-8500 MARYILLE MOUTIERS	
En cas de déménagement	Future adresse et date :	32-000	
Téléphones	Fixe:	Portable: 06 -40-14-06-11	
Email			
	En emploi (précisez)	Sans emploi (précisez)	
Situation professionnelle	ECDI CDD (date de fin de contrat:) Intérim Si congé parental: (Du	□ Au foyer □ Etudiant □ Demandeur d'emploi en congé parental (Date de fin :) □ En recherche d'emploi/formation □ Entrée en stage/formation (Début : fin :) Coordonnées du centre de formation :	
CAF ou MSA	Si le parent 2 est allocataire de la CAF, indiquez Ou allocataire de la MSA, indiquez le N° Département de rattachement : □ Eure et Loir		
Mobilité	Moyen de transport : TRANS PORT / WOLTURE		

INFORMATION	S SUR LA TIERCE PERSONNE	
Civilité	☐ Monsieur ☐ Madame	□ Institution
Nom		
Prénom		
Adresse		
En cas de déménagement	Future adresse et date :	
Téléphones	Fixe:	Portable :
Email		
	En emploî (précisez)	Sans emploi (précisez)
Situation professionnelle	□ CDI □ CDD (date de fin de contrat :) □ Intérim Si congé parental : (Du) Vous travaillez : □ à temps plein □ à temps non complet, précisez :	□ Au foyer □ Etudiant □ Demandeur d'emploi en congé parental (Date de fin:) □ En recherche d'emploi/formation □ Entrée en stage/formation (Début: fin:) Coordonnées du centre de formation: Autres, précisez:
CAF ou MSA	Si la tierce personne est allocataire de la CAF, in Ou allocataire de la MSA, indiquez le N°	□ Autres, précisez :
Mobilité	Moyen de transport :	

MODE D'ACCUEIL ACTUEL				
Mode	☐ Pas de mode d'accueil (enf	☐ Pas de mode d'accueil (enfant à naître) ☐ Amis / voisins		
d'accueil	☐ Un des deux parents	☐ Garde à domicile / baby-sitter		
actuel	Autre membre de la famille	Assistante maternelle		
detoei	☐ Autres, précisez :	□ Autres, précisez :		
☐ Reprise du travail après congé maternité (mentionnez la date de fin) :			e fin) :	
☐ Reprise du travail après congé parental (mentionnez la date de fin):		fin) :		
Motif	☑ Changement de mode de g	🗷 Changement de mode de garde		
principal de	☐ Entrée en stage/formation	☐ Entrée en stage/formation (Début leFin le)		
demande	☐ Démarches d'insertion professionnelles (Elaboration projet professionnel, Recherche d'emploi)			
demande	□ Etudes			
	☑ Socialisation de l'enfant			
Autres, précisez : PRSTET DE FORMATION BELLE-		-MERE		
RENSEIGN	EMENTS CONCERNANT L'AC	CUEIL SOUHAITÉ		
Date	Accueil demandé à partir de (indiquer la date) : 0510312022))	
d'accueil				
Mode				
d'accueil	☐ Accueil occasionnel	☐ Place insertion	🗘 Accueil régulier	
souhaité		(Accueil régulier)		
	(D-+dddt			

RENSEIGN	NEMENTS CONCERNANT L'AC	CUEIL SOUHAITÉ	
Date d'accueil	Accueil demandé <u>à partir de</u> (ind	iquer la date) :のS108120:	<u></u>
Mode d'accueil souhaité	☐ Accueil occasionnel	□ Place insertion (Accueil régulier)	总Accueil régulier
Type d'accueil souhaité	(Par ordre de choix : 1 - 2 - 3 : le 1 est votre choix prioritaire) En structure: De 8h30 ou 9h — 11h30 ou 12H et de 13h15 — 17h30 ou 17h45 (3 demi-journées maximum par semaine) Halte-garderie Pomme d'api (Tabellionne) (Mercredi au vendredi) Multi accueil Les Loupiots (centre ville) (Du lundi au vendredi) Multi-accueil Pass'Ages Vauvettes (Du lundi au vendredi)	(Par ordre de choix : 1 - 2 - 3 : le 1 est votre choix prioritaire) En structure: Du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45 (4 jours d'accueil par semaine) Multi-accueil Pass'Ages Vauvettes Chez une assistante maternelle: Assistante maternelle de la crèche familiale Assistante maternelle indépendante (se rapprocher du relais assistants maternels 02.37.62.85.51 ou ram@vernouilletz8.fr)	(Par ordre de choix: 1 - 2 - 3: le 1 est votre choix prioritaire) En structure: Du lundi au vendredi de 8h à 18h (5 jours d'accueil maximum par semaine) Multi accueil Les Loupiots (centre ville) Multi-accueil Pass'Ages Vauvettes Chez une assistante maternelle: Assistante maternelle de la crèche familiale Assistante maternelle indépendante (se rapprocher du relais assistants maternels 02.37.62.85.51 ou ram@vernouillet28.fr)
	☐ Pas de préférence	☐ Pas de préférence	□ Pas de préférence

PLANNIN	IG D'ACCUEIL SOUHAITÉ (Précisez les jours et hora	ires souhaités) – Accueil régulier uniquement
	Matin (horaire d'arrivée / départ au sein de la structure)	Après-midi (horaire d'arrivée / départ au sein de la structure)
Lundi		
Mardi	8430	17 h 30
Mercredi		
Jeudi	8h 30	17430
Vendredi		
Total en he	eures par semaine: 15 heures	

	SEMAINE 1	SEMAINE 2	SEMAINE 3
	(horaires arrivée – départ)	(horaires arrivée – départ)	(horaires arrivée – départ
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

PERIODES D'ACCUEIL ET ABSENCES
Votre demande d'accueil porte sur :
oute l'année (hormis vos congés)
☐ Toute l'année hormis les vacances scolaires
Toute l'année hormis les vacances scolaires et vos congés
Quel est votre volume de congés ?
Congés annuels (nombre de jours ou de semaines) : 5 5 5 5
Nombre de jours de RTT :
Autres congés :

Si vous souhaitez apporter d'autres éléments à votre demande, nous vous proposons quelques lignes ci-dessous,
INFORMATIONS IMPORTANTES
DOSSIER COMPLET À RETOURNER AVEC LES DOCUMENTS A FOURNIR
AU SECRETARIAT DU SERVICE PETITE ENFANCE Maison de la Petite Enfance Les Loupiots, Esplanade du 08 mai 1945 — Maurice-Legendre,
BP 20113 _ 28509 VERNOUILLET CEDEX.
Si vous rencontrez des difficultés pour remplir le dossier, prenez contact avec le secrétariat du service Petite Enfance : Tel. 02.37.62.85.50.
Vous serez informés par courrier de l'enregistrement de votre demande, si le dossier est complet, et de la date du passage de votre dossier à la commission d'attribution des places d'accueil. Aucune information ne vous sera transmise par téléphone.
Vous trouverez les informations sur les dates et le fonctionnement de la Commission d'attribution des places d'accueil (CAPA) sur le site Internet de la ville.
Attention : le dépôt d'un dossier de demande d'accueil <u>ne garantit pas l'obtention d'une place</u> .
En raison du nombre important de demandes, il vous est conseillé d'envisager d'autres modes d'accueil. Etudiez les possibilités chez une assistante maternelle indépendante, notamment via le Relais assistants maternels de la ville (Tél : 02.37.62.85.51) ou le service de PMI (Tél : 02.37.65.82.00).
POUR TOUT CHANGEMENT dans votre demande, IL SERA IMPERATIF D'EN INFORMER LE SECRETARIAT PETITE ENFANCE. Par exemple : changement d'adresse, de numéro de téléphone, de jour d'accueil, etc. Il est aussi INDISPENSABLE DE PREVENIR LE SECRETARIAT SI VOUS ANNULEZ VOTRE DEMANDE.
Je, nous, soussigné(e, s),
(rayer les mentions inutiles)
Madame, Monsieur. YOUMBI SOREL
(rayer les mentions inutiles)
Madame, Monsieur
(rayer les mentions inutiles)
certifie(ions) avoir bien pris connaissance des éléments ci-dessus « INFORMATIONS IMPORTANTES ».
Date: 2.110312022
Signature(s) du (des) représentant(s) légal (aux), précédée(s) de la mention « Lu et approuvé » :

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Afin que votre demande d'accueil soit enregistrée, il est nécessaire de fournir en plus du présent dossier renseigné, les éléments suivants :

DOCUMENTS COMMUNS À L'ENSEMBLE DES FAMILLES :
☐ Copie d'attestation de domicile (Quittance de loyer, facture contrat opérateur électrique ou gaz, etc.)
☐ Copie du livret de famille ou copie de tout document permettant de déterminer le nombre de personnes au
foyer.
☐ Copie de la pièce d'identité de chacun des parents (recto/verso)
☐ Copie du jugement de divorce ou de séparation le cas échéant
☐ Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant le nom et prénom de l'enfant
☐ Copie de votre attestation de la CAF d'Eure-et-Loir ou MSA mentionnant votre numéro d'allocataire
Ou si vous n'êtes pas ressortissant de la CAF d'Eure-et-Loir :
☐ Copie de votre dernier avis d'imposition <u>ou</u> copie de vos justificatifs de revenus (3 derniers bulletins de salaire <u>ou</u> 3 dernières attestations Pôle Emploi ou dernier relevé de prestations) pour les deux parents
DOCUMENTS EN FONCTION DE VOTRE SITUATION :
• Pour les personnes exerçant une activité professionnelle ou en formation :
☐ Copie du contrat de travail
et
☐ Attestation employeur ou dernier bulletin de salaire
☐ Attestation d'entrée en formation (Nom de l'organisme, dates, durée)
• Pour les personnes en démarche d'insertion souhaitant bénéficier d'une « place insertion » : accueil de l'enfant à Pass'Ages Vauvettes avec accompagnement renforcé vers l'emploi du parent :
☐ Evaluation de l'entretien avec le référent emploi (merci de prendre contact avec le référent Emploi <u>au minima</u> <u>3 semaines</u> avant la date de la Commission d'Attribution des Places d'Accueil auprès du service insertion du CCAS de Vernouillet 2 02.37.62.85.30)
☐ Attestation d'inscription et/ou de suivi auprès de Pôle Emploi, Mission locale, CAP Emploi pour les personnes bénéficiant d'un accompagnement à l'emploi
Et tout autre document justifiant de votre situation.
Il est inutile de renvoyer un dossier incomplet, il ne sera pas enregistré.

		Н



A TERRITOR THE PROPERTY OF THE



M et Mme Youmbi Noel / Jacqueline 12 Rue des Futaies 28500 Marville Moutiers Brûle

Adresse email de contact noelleclercyoumbi@gmail.com Nom de l'abonné Youmbi Noel Leclerc

Id.client 27757846 Adresse de l'installation 12 RUE DES FUTAIES 28500 MARVILLE MOUTIERS BRULE

Facture n°1088540650 du 02 Février 2022

Date limite de paiement le 04 Février 2022			44.98 € TTC
	Montant EUR HT	Montant TVA	Montant EUR TTC
Services de FREE	00.00	0.05	44.98
Abonnements, forfaits et options	38.63	6.35	
Autres services et produits	0.00	0.00	0.00
Total	38.63	6.35	44.98
Total facture	38.63	6.35	44.98
TVA 10% payée sur les encaissements		1.36	
TVA 20% payée sur les encaissements		4.99	
Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut différ	rer du montant total à payer.		
Somme à paver			44.98 € TTC

Avis de prélèvement automatique

04 Février 2022 Prélèvement à partir du : Montant du prélèvement : 44.98 €

La somme à payer sera prélevée sur le compte désigné ci-dessous :

Nom de la banque :

BIC:

CIC L HAY LES ROSES

CMCIFRPPXXX

FR76 3006 6108 0900 0203 57******

A l'occasion d'un premier prélèvement ou de toute modification ultérieure, il est recommandé de vérifier ces indications et de signaler toute anomalie à votre service abonné.

Service Abonné

Pour vous informer sur nos tarifs ou pour toute question concernant votre facture, contactez le Service Abonné.

• Téléphone : 32 44 : incluse depuis une ligne Free. Depuis un autre opérateur, se référer à sa grille tarifaire.

De 7h à minuit et 7j/7.

Courrier : Internet :

Free Service Abonné 75371 Paris Cedex 08

Sur votre Espace Abonné, rubrique "Mon abonnement" / "Consulter mes Conditions Générales de Vente" / "Brochure tarifaire", sur free.fr. Posez vos questions à l'adresse suivante : https://www.free.fr/assistance/

Facture n°1088540650 du 02 Février 2	Détail de votre consomi				
Abonnements, forfaits et options				44.98	3 € TTC
Abornoment Freehousely days a 20 F/ 1 2000		Prix unitaire/mois EUR TTC	Montant EUR HT	% TVA	Montant EUR TTC
Abonnement Freebox du 1er au 28 Février 2022			33.33	20.00	39.99
Remise forfait Freebox du 1er au 28 Février 2022			-8.33	20.00	-10.00
Chaînes de télé payantes du 1er au 31 Janvier 2022					14.99
- beIN Sport	Pack	14.99	13.63	10.00	
Autres services et produits				0.00) € TTC
Achats via Free du 1er au 31 Janvier 2022	Date/Quantité	Prix unitaire EUR TTC	Montant EUR HT	% TVA	Montant EUR TTC 0.00
- Enregistrement TV OQEE - 3h / 100h inclus	01/02/2022	0.00	0.00	20.00	0.00
Total facture Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut	différer du montant tota	al à payer	38.63		44.98

LIVRET DE FAMILLE



VILLE DE PARIS



Epouse ou Mère "Epons on leve Prénoms Jacqueline, Sorel Prénoms Noël, le clue Nom 12 YOUNS; Nom (2) KONDA PANGOP ne 1010 31 fuillet 1388 à d'acounte (Cameroun) Nec 13 18 24 avril 1987 heures à Donala (Cameroun) (415) fils hocos yoursi 1915 fille de Jean PANGOP et de (5) Odette TCHOUNGONG et de 151 Colette NKWEGA Extrait délivré conforme à l'acte de naissance nº Aca x 2016. 5. 1161 Extrait délivré conforme à l'acte de naissance nº ACQ x 2015. 37.401 le 6 Juin 2016 Mentions marginales 17 le 1 6 NOV. 2015 L'officier de l'état civil Mentions marginales (7) Sceau (6) Rine GOURIOU DECOU Mariage célébré à le heures Il a été déclaré (8)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° Mentions marginales (7)

le

L'officier de l'état civil Sceau

1)	Premier enfant
ktrait de l'acte de décès n°	Extrait de l'acte de naissance n° 9237 Le 27 octobre 2015 à 00 heures 54 est né(e) (1) Ethan Mathis YOUMBI
élivré conforme aux registres, le	
lentions marginales ⁽³⁾ L'officier de l'état civil Sceau	
	_{du sexe} masculin _à Paris quatorzième arrondissement
	(2) XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
	reconnu(e) le 27 octobre 2015 à Paris quatorzième arrondissement par Noel Leclerc YOUMBI né le 31 juillet 1988 à Yaounde (Cameroun)
	Délivré conforme aux registres, le 28 octobre 2015 Mentions marginales (4) L'afficier de l'état civil
ctrait de l'acte de décès n°	Détérné par la Maire
ctrait de l'acte de deces n°	Du 14 ^{ème} arrondissement
	t - Care
élivré conforme aux registres, le Tentions marginales ⁽³⁾ L'officier de l'état civil Sceau	Extrait de l'acte de décès n°
	(5)
	9
	Délivré conforme aux registres, le L'officier de l'état civil Sceau
Notes (1) à (3) en fin de livret	Notes (1) à (5) en fin de livret

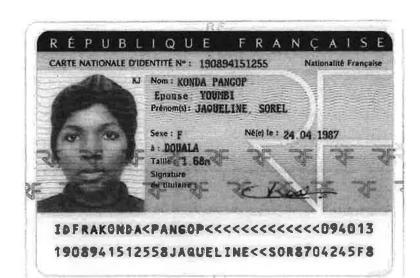


DEUXIÈME ENFANT Troisième enfant Extrait de l'acte de naissance nº 1024 Extrait de l'acte de naissance n° Le 16 juillet Lold _____ à _____ heures _____ est né(e) (1) est né(e) (1) Nala, Imany, Axeline Yambi Permina à MONTFERMEIL (Seine-St-Denis) du sexe _____ à ____ reconnu(e) (3) reconnu(e) (3) Délivré conforme aux registres, le 17 juille Délivré conforme aux registres, le _____ Mentions marginales (4) ier de l'état civil Mentions marginales (4) L'officier de l'état civil Extrait de l'acte de décès nº_____ Extrait de l'acte de décès nº Délivré conforme aux registres, le Délivré conforme aux registres, le Mentions marginales (4) L'officier de l'état civil Mentions marginales (4) L'officier de l'état civil Sceau Sceau

Notes (1) à (5) en fin de livret.

Notes (1) à (5) en fin de livret.

å



Adresse: 71 AVENUE DU CÉNERAL DE CAULLE 94240 L'NAY-LES-ROSES

Carte valable jusqu'au : 05.08.2034

délivrée le : 06.08.2019

par : PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE (94)

Signature de l'autorité : Le Préfet du Vol-de-Marne

Laurent PRE



IDFRAYOUMBI<<<<<<<<<<<<<<<<<4443016
1606943000489NOEL<<LECLERC<8807319M8

Adresse: 71 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE L'HAY-LES-ROSES (94)

Carte valable jusqu'au : 02 06 2031 délivrée le : 03 06 2016

par : SOUS PRÉFECTURE DE L'HAY-LES-ROSES (94) Signature de l'autorité :



Le 18 mars 2022

47/10809-00

Pour tout renseignement, contactez

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC L HAY LES ROSES 6 AVENUE ARISTIDE BRIAND 94240 L HAY LES ROSES Tél: 01 49 08 51 23

E-mail: 10809@cic.fr

C IRD 47/10809 M NOEL YOUMBI 12 RUE DES FUTAIES 28500 MARVILLE MOUTIERS BRULE

Attestation d'Assurance de Responsabilité Civile

Nous soussignées ACM IARD SA, attestons que Mademoiselle Nala youmbi née le 16 juillet 2021 est assurée au titre du contrat numéro BQ 9124927.

Ce contrat d'assurance garantit, dans la limite de ses conditions générales et particulières, les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE

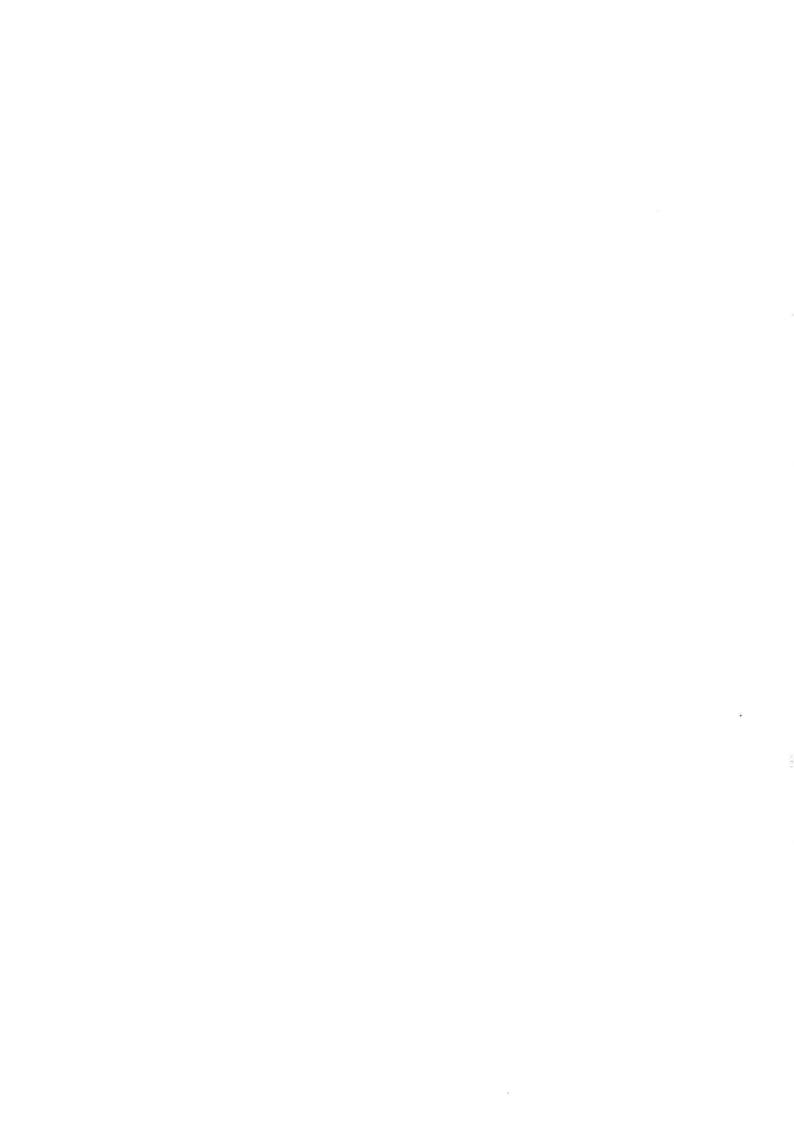
- du souscripteur et de toute personne habitant à son foyer,
- des enfants du souscripteur et ceux de son conjoint ou concubin, célibataires de moins de 26 ans ne vivant pas de façon permanente à leur foyer, dès lors qu'ils poursuivent leurs études et n'exercent pas de profession,

pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés accidentellement à des tiers, au cours de leur vie privée, y compris :

- au cours des activités scolaires et extra-scolaires des enfants,
- par des animaux domestiques ou des choses dont ils ont la garde,
- à l'occasion de la pratique du camping et du caravaning.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des conditions du contrat auxquelles elle se réfère. Elle est valable sous réserve de toute modification, suspension, résiliation ou annulation postérieure à sa date d'établissement, pour la période du 09/07/2021 au 09/07/2022.

ACM IARD SA





Vos prestations Caf Attestation de quotient familial

N° DOSSIER : 1225174 S

NOUS CONTACTER : Nous téléphoner :

3230

Service gratuit

Nous écrire : Caf d'Eure et Loir 10 Rue Charles-Victor Garola 28035 Chartres Cedex Tous nos contacts sur caf.fr 281

Madame JACQUELINE YOUMBI 12 RUE DES FUTAIES 28500 MARVILLE MOUTIERS BRULE

Le 15/03/2022

Le directeur de la Caf d'Eure et Loir certifie que votre quotient familial (QF) s'élève pour le mois de février 2022 à : 1388 €.

Pour votre information, nous vous précisons que le quotient familial est calculé en fonction des ressources et de la composition de votre foyer.

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf d'Eure et Loir.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses. Florian DUPERRAY, directeur

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal). La loi 78-17s informatique et liberté - du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTQFA F 150320221426 390007 AL B MAT 1225174 S -PAGE 1/1 IDX B 2051001 X 281 -



*1225174205100000000000



BULLETIN DE SALAIRE

Période : Février 2022

ret: 33046579000047 Code Naf: 6920Z

rssaf/Msa: 117000001512973483

Matricule: 00048 N° SS: 287049932209554

Iban / Rib : FR76 3006 6104 3200 0201 1150 128

Emploi : Expert comptable stagiaire
Statut professionnel : Employé

Niveau: 4 Coefficient: 220

Entrée: 22/05/2018 Ancienneté: 3 ans et 9 mois Madame Sorel YOUMBI

12 Rue des Futaies

28500 MARVILLE MOUTIERS BRULE

Convention collective: Experts-comptables et commissaires aux comptes

Eléments de paie	Eléments de paie Base Taux A				Charges patronales			
Salaire de base Heures mensuelles majorées 25% Sous total Salaire de base	151.67 17.33 169,00	17.1452 21.4315		2 600.42 371.41 2 971.83			.=	
Prime d'ancienneté Salaire brut				28.17 3 000.00				
Santé Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès Complémentaire - Incap. Inval. Décès Complémentaire - Santé Accidents du travail & mal. professionnelles Retraite Sécurité Sociale plafonnée Sécurité Sociale déplafonnée Complémentaire Tranche 1 Famille Assurance chômage Autres contributions dues par l'employeur Autres contributions dues par l'employeur Autres contributions dues par l'employeur CSG déduct. de l'impôt sur le revenu	3 000.00 3 428.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00	0.4950 3.8700 6.9000 0.4000 4.0100	14.85 132.66 207.00 12.00 120.30		3 000.00 3 000.00 3 428.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 147.51	7.0000 0.4950 3.8700 0.7700 8.5500 1.9000 6.0100 3.4500 4.2000 2.0960 8.0000	210.00 14.85 132.66 23.10 256.50 57.00 180.30 103.50 126.00 62.88 11.80	
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu Exonérations de cotisations employeur Exonération sociale sur HC/HS	3 095.01 371.41	2.9000	89.76 - 42.01				- 26.00	
Total des cotisations et contributions Titres-restaurant	20.00	5.0000	745.02 100.00		20.00	5.0000	1 152.59 100.00	
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones Réintégration fiscale Exonération sur HC/HS: montant net fiscal Exonération sur HC/HS: cumul net fiscal annuel	75.20 132.66 346.60 693.20	50.0000		37.60				
Net à payer avant impôt sur le revenu dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	41.88			2 192.58				
lmpôt sur le revenu prélevé à la source - PAS Taux personnalisé Net payé	2 130.80	0.0000	0.00	2 192.58				

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
ensuel	169.00	17.33	3 000.00	3 428.00	2 130.80	1 252.59	4 290.19	4 152.59	260.00
nuel	338.00		6 000.00	6 856.00	4 261.60	2 512.55	8 587.75	8 307.55	517.63
	Congés N-1	Congés N	411 34						
cquis	26.00	18.75					Net na	yé : 2 192.5	8 euros
is	26.00	0.50					Tite pa	1901219218	
olde		18.25					Paiement	le 28/02/2022 par	



CONTRAT DE TRAVAIL

Entre les soussignés

FIDESS PARIS,

SIRET: 33046579000047,

Code APE: 6920Z,

30 rue Perier 92120 MONTROUGE.,

Agissant par l'intermédiaire de sa représentante légale, ROITMAN Virginie,

Dont les cotisations de sécurité sociale sont versées sous le numéro 11700000151297348 à l'URSSAF située 3, rue Franklin, 93100 Montreuil,

d'une part,

Et

Mme KONDA Sorel

Demeurant au 71 Avenue du Général de Gaulle 94240 L HAY LES ROSES.

Nationalité: Française

Née le vendredi 24 avril 1987 au Cameroun.

Immatriculée au régime général de la Sécurité Sociale sous le numéro 287049932209554. d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE Nº 1 - Engagement

FIDESS PARIS embauche Mme KONDA Sorel à compter du mardi 22 mai 2018 à 9 heures, pour occuper de façon permanente un emploi à temps plein dans les conditions ci-après.

La déclaration nominative préalable à l'embauche a été remise à l'URSSAF. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, Mme KONDA Sorel a un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur ce document.

ARTICLE N°2 - Durée du contrat et période d'essai

Les parties conviennent, d'un commun accord, que l'engagement ne sera ferme et définitif qu'à l'expiration d'une période d'essai de deux mois, renouvelable 1 fois.

S'agissant d'une période de travail effectif, toute suspension qui l'affecterait la prolongerait d'une durée égale.

La rupture de la période d'essai est opérée en application des dispositions légales et conventionnelles applicables, notamment au regard du respect du délai de prévenance.

			TW.	le:
				9

ARTICLE Nº 3- Fonctions

.

Mme KONDA Sorel sera affectée à un emploi de Collaborateur comptable ? Catégorie Code statut professionnel non cadre, Niveau : 4, coef 220.

ARTICLE Nº4 - Rémunération

Votre rémunération brute mensuelle sera de 2600,00 € pour un horaire hebdomadaire correspondant à la durée de 39H, heures supplémentaires de la 36^{ème} heure à la 39^{ème} heure incluses.

ARTICLE N°5 - Paiement d'un treizième mois

Si le contrat est suspendu ou résilié en cours d'année, pour quelque cause que ce soit, cette prime sera calculée au prorata du temps de travail effectué, à compter d'un an d'ancienneté, y compris les périodes assimilées à un travail effectif par le Code du travail.

ARTICLE Nº6 - Durée du travail (Temps de travail effectif)

La durée du travail de Mme KONDA Sorel comprendra 39 heures de travail par semaine, effectuées de la façon suivante :

- Lundi de 8 heures 30 à 13 heures et de 14 heures à 17 heures 30,
- Mardi : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures,
- Mercredi de 8 heures 30 à 13 heures et de 14 heures à 17 heures 30,
- Jeudi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures,
- Le vendredi : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17h heures,

Le temps de travail effectif est le temps pendant lequel vous êtes présent au cabinet, dans le cadre de l'horaire collectif, à la disposition permanente du chef d'entreprise et sous ses directives, ainsi que les heures effectuées au-delà de ces limites lorsqu'elles sont commandées par le chef d'entreprise ou effectuées avec son accord au moins implicite, en particulier au regard de la charge de travail confiée.

ARTICLE Nº 7 - Absences

Mme KONDA Sorel est tenu de prévenir immédiatement la société FIDESS de toute absence pour maladie ou accident. Elle devra fournir un certificat médical justifiant son absence dans les 48 heures.

En cas de prolongation d'arrêt de travail, Mme KONDA Sorel devra transmettre dans les mêmes délais le certificat médical justifiant cette prolongation.

ARTICLE Nº 8 - Convention collective

Le présent contrat est soumis aux dispositions de la convention collective des Cabinets d'Expertise Comptable, brochure 3020. Une liste des textes conventionnels extraits de la convention collective est remise ce jour à Mme KONDA Sorel.

	 Qr.	-0

ARTICLE Nº 9 - Congés payés

Mme KONDA Sorel aura droit aux congés payés prévus par les articles L 3141-1 et suivants du Code du travail et par la convention collective applicable dans l'entreprise.

ARTICLE Nº 10 - Confidentialité

Mme KONDA Sorel s'engage à observer la discrétion la plus stricte sur les informations se rapportant aux activités de la société auxquelles elle aura accès à l'occasion et dans le cadre de ses fonctions.

Cette obligation de confidentialité se prolongera après la cessation du contrat de travail, quelle qu'en soit la cause.

ARTICLE Nº 11 - Avantages sociaux

Mme KONDA Sorel bénéficiera des lois sociales instituées en faveur des salariés notamment en matière de sécurité sociale et en ce qui concerne le régime de retraite complémentaire.

Mme KONDA Sorel relève de la catégorie des non-cadres, et il sera affilié au régime de prévoyance et à la mutuelle collective au sein de l'organisme AXA.

ARTICLE Nº12 - Rupture du contrat de travail

Mme KONDA Sorel et FIDESS PARIS peuvent l'un et l'autre rompre à tout moment le contrat de travail en respectant les dispositions légales et conventionnelles en vigueur.

Le délai de préavis dû par FIDESS PARIS ou par Mme KONDA Sorel en cas de rupture du contrat de travail est fixé par les articles L 1237-1 et L 1234-1 du Code du travail ainsi que par la convention collective des Cabinets d'Expertise Comptable en fonction de l'ancienneté que Mme KONDA Sorel aura acquise au moment de son départ.

ARTICLE Nº 13 - Dispositions diverses

Les parties s'engagent à respecter les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur dans l'établissement et Mme KONDA Sorel déclare avoir été informé que la convention collective des Cabinets d'Expertise Comptable est applicable dans la société.

Fait à Montrouge, Le 22 mai 2018, en deux exemplaires.

Signatures précédées de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Mme KONDA Sorel

in et opposer

ROITMAN Virginie

		N 4 - N
	a	